



Newsletter n°4



Plan de relance du secteur touristique

Afin de relancer le secteur touristique, le MTTM en partenariat avec l'ONTM travaille actuellement sur un plan de relance orienté vers le tourisme national.

Face à la situation actuelle, promouvoir le tourisme national est une des clés du tourisme malgache.

Le ministère des transports, du tourisme et de la Météorologie à travers l'application « Real Madagascar », a déjà lancé à la mi-mai un projet de recrutement des opérateurs touristiques participants à une offre promotionnelle pour le tourisme national.

D'un autre côté, l'ONTM a lancé un site web dédié aux offres promotionnelles avec un lien de direction vers le site web de l'établissement. Ce site est un site d'information et non de réservation.

Cette campagne de promotion incitera les nationaux à voyager dans d'autres régions de Madagascar, autres que leur lieu de résidence.

En parallèle de cette offre promotionnelle, le gouvernement propose un projet E-Vacances pour stimuler la demande par la subvention de la consommation. Il consiste à injecter de l'argent aux personnes qui dépensent dans les établissements ou prestataires touristiques à travers les mobiles money.



Le projet E-VACANCES est encore en phase de projet et aucune garantie de mise en œuvre et de financement n'est encore reçue à ce stade.



Miranda KOTOSON

Portrait du Délégué du tourisme de Sainte Marie



Diplômé d'un Master II en Commerce International, elle intègre le bureau du Ministère du Tourisme en 2010. Elle a été mutée sur Sainte Marie en 2012

OTSM : En quoi consiste le travail d'une Déléguée du Tourisme ?

Miranda : Je représente le Ministère du Tourisme à Sainte Marie. J'exécute des activités dudit Ministère en matière de tourisme au niveau de Sainte Marie et assure la politique de développement du secteur touristique en étant facilitateur entre les opérateurs touristiques et le Ministère.

De ce fait, avec mes collaborateurs, je traite les dossiers des opérateurs touristiques (hôteliers, restaurateurs, entreprises de voyages et de prestations touristiques, guides touristiques), pour l'obtention des agréments et des autorisations d'ouverture selon les textes en vigueur.

J'appuie ici que de nombreuses personnes ne savent pas faire la différence entre Délégation du tourisme et Office du tourisme. La Délégation du tourisme est un service décentralisé du Ministère du Tourisme tandis que l'Office du tourisme est une association des opérateurs touristiques. Mais le Ministère du tourisme est un membre permanent du conseil d'Administration de l'ONTM et travaille en étroite collaboration avec les différents ORT à travers les Directions Régionales et Délégations du tourisme pour la promotion de Sainte Marie. Actuellement le Tourisme, le Transport et la Météorologie sont fusionnés dans un même Ministère.

OTSM : Depuis votre arrivée à Sainte Marie en 2012, comment voyez-vous l'évolution du tourisme sur l'île ?

Miranda : J'ai remarqué une grande évolution des arrivées nationales depuis 2015 grâce au bateau El Condor qui assure la traversée avec une capacité d'une centaine de passagers.

J'ai aussi remarqué la croissance du nombre des guides touristiques agréés qui est effectivement un bon signe d'évolution du secteur mais avec un besoin de renforcement de capacités ou formation. Les petites structures hôtelières sont en hausse (maisons et chambres d'hôtes notamment) car les touristes nationaux voyagent en famille et choisissent ces types d'établissements.

OTSM : D'un point de vue global, quels sont les besoins de Sainte Marie pour développer son tourisme ?

Miranda : A part la saison baleine qui dure de Juillet à Septembre, je trouve que nous manquons de produits d'appel touristique à Sainte Marie. Nous devons organiser des événements autres que le Festival des Baleines pour inciter les gens à venir. Les sites touristiques existants devraient être valorisés. Les opérateurs touristiques doivent aussi essayer d'améliorer quotidiennement leurs services touristiques.

OTSM : Nous remarquons beaucoup d'établissements touristiques informels sur Sainte Marie, quelles dispositions avez-vous pris au niveau du Ministère du Tourisme pour lutter contre ses activités illégales ?

Miranda : A Madagascar, nous disposons d'une loi qui régit les activités touristiques que l'on peut voir dans le Code du tourisme et son décret d'application. Ce Code prévoit que toutes les activités liées au secteur touristique doivent faire l'objet d'une autorisation d'ouverture auprès du Ministère du tourisme comme les établissements d'hébergement, de restauration, les prestations de services. Pour les guides touristiques, il faut une carte professionnelle et badge avec l'obtention préalable d'un agrément.

Souvent à Sainte Marie, seules les grandes structures ont l'habitude de se formaliser contrairement aux entreprises individuelles. J'affirme que le Ministère du Tourisme délivre gratuitement ces autorisations et le bureau de la Délégation du tourisme sis à l'îlot Madame est prête à appuyer dans les démarches à suivre. J'incite donc ceux qui veulent ouvrir des établissements touristiques et ceux dans l'exercice informel à passer à notre bureau pour régulariser leurs situations administratives. Nous effectuons des descentes inopinées dans les établissements pour sensibiliser, contrôler et faire des suivis. Si à maintes reprises, ces établissements font la sourde oreille, le Ministère est contraint de les sanctionner selon la loi en vigueur qui pourrait mener à la fermeture définitive de l'établissement.

OTSM : Quelles sont les avantages à être dans le secteur formel ?

Miranda : Si vous êtes formels :

- Vous pouvez développer votre activité sans vous cacher : faire votre publicité librement, mettre des panonceaux, ce qui vous permettra d'avoir encore plus de clients.
- Grâce à vos impôts, l'Etat pourrait investir dans des infrastructures sur l'île.
- Face à la situation actuelle de la crise covid-19, si l'Etat décide d'aider le secteur privé, il n'aidera que le secteur formel car les autres établissements n'existent même pas au niveau de la base de données officielle.

- Les vignettes touristiques que vous payez permettront à l'OTSM de promouvoir le tourisme sur Sainte Marie donc il vous sera bénéfique d'une manière ou d'une autre. Et je réitère que les hôteliers ne font que collecter et reverser les vignettes touristiques à la Perception Principale mais ce sont les touristes qui les payent.

OSTM : Nous voyons que le tourisme est le secteur le plus impacté par cette crise covid-19, quelles sont les dispositions prises par le Ministère du Tourisme pour aider les opérateurs touristiques gravement en difficultés ?

Miranda : Effectivement, le Ministère du Tourisme dirigé par Monsieur Joel RANDRIAMANDRANTO ne laissera pas les opérateurs touristiques dans le noir. Le Ministère est actuellement en discussion avec le secteur privé dont la Confédération du Tourisme de Madagascar et l'ONTM qui représentent le secteur touristique sur un plan de mitigation. Nous sommes donc en attente des décisions des différentes instances du gouvernement.

OTSM : Pour finaliser cet interview, quels messages adresserez-vous à nos lecteurs ?

Miranda : Je réitère ma sensibilisation aux personnes concernées de régulariser leur situation administrative. J'invite aussi les opérateurs touristiques à adhérer à l'Office du tourisme de Sainte Marie car il est un acteur non négligeable de la promotion touristique de notre île. Courage à tous pour cette crise que nous traversons.



Point covid 19

Un plan de mitigation a été rédigé par le secteur privé (le secteur touristique ayant été représenté par la Confédération du Tourisme de Madagascar) et validé par les partenaires techniques et financiers avec une enveloppe de 347,5 millions de dollars. Ce plan est constitué de dons et de prêts pour les secteurs touchés par cette crise. Il est actuellement en attente de validation auprès du Président de la République qui est la seule autorité apte à décider en période d'urgence sanitaire.



Fifou s'en rendu sur Tana en cette fin de mois pour participer aux rencontres entre le secteur privé et les autorités nationales en prenant soin d'illustrer la réalité actuelle du terrain.

Nous vous mettons ci-dessous le résumé de ce plan de mitigation pour le secteur touristique :

Objectifs	Priorités immédiates	Collèges concernés	Priorités à court et moyen termes	Collèges concernés
Obj 1 : Sauvegarde de l'emploi	1-Subvention à l'emploi	Tous les collèges CNAPSES sauf guides	10 – Soutien au télétravail	Tous les collèges
	2- Maintien du capital humain	Tous les collèges		
Obj 2 : Supports aux entreprises	3- Crédit aux entreprises du secteur formel	Tous les collèges ayant un NIF	11- Fonds d'investissements en capitaux propres	
	4- Crédit aux entreprises du secteur informel	Guides sans immatriculation	12- Assistance technique aux privés	
	5- Fond de garantie	Banques	13- Fonds national de développement	
	6- Soutien aux entreprises en difficultés	Tous les collèges		
Obj 3 : Soutien à l'évolution des marchés	7- Appuis aux startups et aux projets d'extension d'entreprises			
	8- Stimulation de la consommation locale		14- Appui aux dialogues avec les clients	
	9- Fonds de soutien à la consommation de prestation touristique		15- Campagne d'information et de communication sur les marchés internationaux	
			16- Maîtrise des coûts des facteurs	



La forêt d'Ikalalao fait partie des trois principaux massifs forestiers de l'île Sainte Marie. C'est une forêt primaire de 1522 Ha situé dans le centre Ouest. On peut y pénétrer par le fokontany de Maromandia Tafondro à hauteur de la cascade d'Antanandava et traverser toute la forêt pour rejoindre la côte Est de l'île.

La forêt d'Ikalalao possède toutes les caractéristiques des forêts humides de l'Est de Madagascar avec une végétation verdoyante et luxuriante. Elle possède une flore et une faune extraordinaire dont une grande partie est endémique.

En hauteur, la forêt offre de magnifiques vues panoramiques comme la vue imprenable sur la pointe à Larrey, et sur les magnifiques lagons de l'Est.

Une grande variété des reptiles y est répertoriée dont à la fois le plus petit et le plus gros caméléon du monde : le *Brookesia minima* et le grand caméléon *Parsoni*.



Signez la pétition



POUR QUE LA FORÊT DOMANIALE D'AMPANIHY RESTE UN BIEN COMMUN DU PATRIMOINE SAINT MARIEN

Depuis le début de l'année, la forêt domaniale d'Ampanihy sur l'île de Sainte Marie fait l'objet de demandes d'acquisitions foncières qui pourraient entraîner sa privatisation par des tiers et menacer son intégrité écologique.

Saint mariens, amis de Sainte Marie, nous avons besoin de votre soutien!

La PCADDISM

RENDEZ-VOUS SUR [HTTPS://SECURE.AVAAZ.ORG](https://secure.avaaaz.org)



Festival des baleines 2020

L'équipe de l'Office du Tourisme travaille actuellement avec tous les potentiels partenaires financiers pour maintenir une édition 2020 du Festival des Baleines.

Nous n'avons à l'heure actuelle aucune visibilité sur une possible ouverture touristique de l'île, même pour le tourisme national.

D'autre part, démarcher les sponsors ou bailleurs de fonds sans avoir la certitude qu'un événement de ce type aura le droit d'avoir lieu est très compliqué.

Actuellement, nous n'avons pas le budget pour organiser une édition à minima.

Nous gardons de l'optimisme et pensons que le Festival des Baleines pourrait symboliser la reprise d'une activité pour le secteur touristique de Sainte-Marie.

Nous vous tiendrons au courant sur ce sujet !

Le Barachois - Ambodifotatra Ile Sainte Marie Madagascar - Tel : +261 32 114 42 00
E-mail : info@saintemarie-tourisme.mg - Site web : www.saintemarie-tourisme.mg

otsm515

